

KATHARINA TANGARI

MÉMOIRES DE PRISON

Editions

Les Amis de St François de Sales



KATHARINA TANGARI

10 Mars 1906 — 1er Décembre 1989

I. VAZBA, cela veut dire PRISON.

C'est le jeudi de la Semaine de Pâques, le 15 avril 1971, que je quittai Vienne de bon matin par l'autobus pour Prague et Karlsbad. J'emportais quelques valises pleines de cadeaux de Pâques, car depuis 7 ans je partais aussi souvent que possible mais surtout aux temps de Noël et de Pâques, "de l'autre côté", pour apporter à mes amis des cadeaux et tout autre forme d'aide. Je n'avais jamais eu de difficultés à la douane durant les années précédentes, bien que j'aie eu parfois jusqu'à 15 valises. "Nous savons qu'elle apporte des choses" dit un jour un officier des douanes au chauffeur, "mais nous n'avons aucun intérêt à l'en empêcher".

Grâce à l'argent de l'Ouest, les touristes étrangers étaient des voyageurs bienvenus, privilégiés. Les invitations des agences de voyages des pays occidentaux le proclamaient en grosses lettres : "Visitez la Tchécoslovaquie" et, à partir de 1966, "La Pologne, un nouveau but de voyage !" L'on obtenait facilement les visas et dans les meilleurs hôtels il y avait toujours les meilleures chambres pour nous.

Lorsqu'en 1964 j'arrivais à Prague pour la première fois, la ville semblait encore vraiment misérable. Par exemple, il n'y avait alors que huit taxis, dont les aimables chauffeurs conduisaient inlassablement de la gare aux hôtels, puis des hôtels à la gare à des tarifs étonnamment bas.

C'était le début du tourisme qui ouvrait doucement la porte

de l'Est fermée depuis longtemps. L'Occident avec son bien-être devint un hôte apprécié et, inévitablement, il laissa derrière lui son empreinte particulière, sa trace, du moins en surface. Bientôt, il y eut assez de taxis, souvent même d'élégantes Mercedes... En 1970, le touriste étranger s'y trouvait presque aussi à l'aise qu'à l'Ouest ! Il en fut ainsi jusqu'en janvier 1971. Alors tout à coup survint le changement, une sorte de raz-de-marée tomba à nouveau sur tout le pays, balayant tant de choses péniblement acquises, touchant cette fois-ci non seulement les indigènes déjà atteints mais - pour la première fois depuis l'introduction du tourisme - aussi les étrangers par ailleurs tant souhaités. Cependant, comme on leur procura encore quelque temps leur visa rapidement et sans difficulté, ils partirent insouciantes ... comme moi.

Ce jeudi matin je n'arrivai, comme tant d'autres avant et après moi, que jusqu'à la frontière tchèque. Là eut lieu un contrôle rapide et minutieux, après lequel on m'enleva mon passeport, mon argent et toutes mes affaires. L'autobus pour Prague, presque vide, reçut le signal du départ. Une voiture de police prit sa place; des policiers en civil, très nombreux, comme jaillis de terre ou d'une pochette-surprise, en sortirent et m'entourèrent. Je regardai de l'autre côté de la frontière autrichienne - ah! si proche, si abordable, pourtant inaccessible désormais pour moi. Je compris la douloureuse signification du RIDEAU DE FER que j'avais à peine remarqué les années précédentes et qui était cependant toujours là. Encore un regard d'adieu du côté de la liberté, puis ils me conduisirent au tribunal de ZNAIM, où je fus entendue jusqu'au soir.

Ils me posèrent d'étranges questions : si j'étais religieuse, si j'avais jamais possédé un titre de noblesse ou des décorations d'ordres nationaux ou ecclésiastiques, où j'avais acquis mes connaissances en langues étrangères, à quelles organisations j'appartenais, quelles personnalités de Rome et du Vatican je connaissais, et d'autres du même genre. Je répondis que j'étais

une femme mariée, comme l'attestait mon passeport; que je n'appartenais à aucune organisation, que j'avais appris les langues par l'étude et la pratique, que je ne possédais ni titre de noblesse ni décoration et ne connaissais aucune personnalité. A certains intervalles de temps, d'autres personnes me posaient à nouveau les mêmes questions, auxquelles je donnais toujours les mêmes réponses. On rédigeait un procès-verbal de tout cela et je devais en signer chaque page ainsi que ses copies. A mon grand étonnement, on me dit enfin que j'étais gravement soupçonnée d'activités *a n t i n a t i o n a l e s* et qu'il FALLAIT donc m'EMPRISONNER, "car" dit textuellement le juge d'instruction "on était absolument certain qu'une libération conduirait à une tentative d'évasion". Que pouvait-on répondre à cela? Je savais bien qu'il était complètement inutile d'objecter quoi que ce soit et que la meilleure solution était de laisser les choses suivre leur cours.

Ensuite arriva un procureur; il me fit dire par un interprète que j'avais le DROIT d'élever une PROTESTATION. Je refusais de faire usage de ce droit. Je ne tenais pas à élever une protestation. D'ailleurs, je ne me sentais, en ce jour qui dès ses premières heures fut tout particulièrement marqué par l'affliction, aucunement abandonnée par Dieu; au contraire cachée dans SA MAIN! Pourquoi donc protester alors?

«-Mais vous DEVEZ protester» dit l'interprète d'un ton pressant et d'une voix tremblante. C'était un vieux monsieur distingué, un personnage d'une autre époque. Comme je refusais à nouveau, il me regarda d'un air sérieux et - me sembla-t-il - très compréhensif. Le Procureur lui parlait maintenant, il écoutait attentivement et traduisait lentement, accentuant chaque mot : «-Vous êtes donc D'ACCORD avec votre sort?» ce mot "sort" avait ici un son étrange et contenait sans les dire tant de choses déjà présentes: perte de la liberté ...abandon au bon plaisir des autres...incertitude continuelle...détachement total! Que disait la petite BERNADETE SOUBIROUS dans

des circonstances semblables ? «DIEU SEUL RESTE ET DIEU SUFFIT» (en français dans le texte). Ma réponse à cette question fut celle-ci et ne pouvait être différente : «Je remets mon sort entre les mains de Dieu».

«Puis-je traduire votre réponse pour le procès-verbal ?» me demanda l'interprète. «Faites-le je vous en prie». Et il répéta lentement mes paroles et les traduisit. Dans la grande salle du tribunal où il n'y avait que des bureaux, des machines à écrire et des secrétaires, durant quelques secondes, il se fit un grand silence... Puis les doigts des secrétaires crépitèrent à nouveau sur les machines à écrire et tapèrent, tapèrent le procès-verbal... Une "protestation" fut aussi rédigée, mais je n'eus pas besoin de la signer.

Comme je l'appris beaucoup plus tard, cette incitation à protester est de pure forme et destinée à donner à la justice une apparence de libéralité. Chaque protestation revient quelque temps après au demandeur avec la mention "REFUSEE CAR INFONDEE".

* * *

L'interrogatoire au Tribunal de Znaïm était terminé. Des policiers m'emmènèrent dans une voiture de police, pour une destination qui m'était inconnue, mais qui ne pouvait être qu'une prison. Le soir était tombé, bientôt les lumières de Znaïm disparurent. Nous roulions sur une grand-route sans éclairage - et je pensais : peut-être m'emmènent-ils à Prague? Cependant, environ une heure après, les lumières d'une grande ville se rapprochèrent. Je reconnus bientôt les rues de BRÜNN.

La petite ville de Znaïm n'avait pas de prison, mais dans la capitale morave il y en avait une, grande et puissante, construite quelques dizaines d'années plus tôt, lorsque la vieille prison de Brünn était devenue trop petite pour les légions de détenus

des temps nouveaux.

A 21 heures, ce jour-là, les portes de cette prison s'ouvrirent pour moi et se refermèrent aussitôt. L'obscurité régnait sur une partie des corridors que soudain une lumière crue et jaunâtre inondait; ils se terminaient toujours par des grilles, comme des impasses. Un labyrinthe de couloirs et de grilles! Y aurait-il un jour une sortie? On pouvait en douter; du moins au premier instant, on semblait être tombé dans un filet tissé de mille mailles, sans aucune issue.

Dans un local en sous-sol violemment éclairé, je dus ensuite abandonner le peu qui m'était resté après les fouilles de ce jour d'audience : mon alliance, ma chaînette et ma croix, mon chapelet, et à la fin on m'enleva même les épingles à cheveux et les peignes qui retenaient ma coiffure. Une gardienne me conduisit dans une grande salle peu éclairée et sans fenêtre, froide et humide comme une cave. De grands sacs pendaient aux murs. Je devais me deshabiller et mettre toutes mes affaires dans un de ces sacs que je devais emporter sur mon dos dans une autre salle à demi obscure, meublée de quelques armoires. Il ne me restait plus rien. Tant de gens appellent cela la "complète DEPERSONNALISATION", l'abaissement de l'être humain jusqu'au néant, l'abandon de son anéantissement à la puissante volonté d'autrui. Cependant, je ne me sentais pas dépersonnalisée. Au contraire, j'étais, dans cette prison, glacée et seule, dépossédée et dépouillée, obligée d'obéir aux ordres de la gardienne, mais il me restait mes pensées propres que personne ne pouvait m'enlever. Je ne me sentais donc aucunement à la merci d'une puissance ou d'une volonté humaine, car il me restait la précieuse liberté, au milieu de cette épreuve, d'élever mon coeur à Dieu, pour Lui demander force et secours, et attendre Son immanquable réconfort. Qui aurait pu m'enlever cette liberté?

Je dus alors retourner dans la cave froide, sur le mur de laquelle était aménagée une sorte de douche. La gardienne me

fit signe de me placer là. Je le fis et un flot d'eau glacée me submergea aussitôt, un véritable torrent dont involontairement je m'écartai, le souffle coupé. Mais je dus rester sous ce flot glacé aussi longtemps que la gardienne le voulut. Enfin elle tourna le robinet et me donna un pyjama élimé que j'enfilai sans avoir pu auparavant me sécher car il n'y avait pas de serviette de toilette. Un peu plus tard seulement, je reçus un vieux pyjama brun que je dus enfiler par dessus l'autre. On me donna encore une grosse taie d'oreiller qui contenait deux draps étroits, un essuie-mains, une paire de chaussettes, un mouchoir et un gobelet de plastique. En guise de chaussures je reçus une sorte de pantoufles de plastique. Puis nous montâmes en ascenseur vers un étage supérieur.

Les puissants verrous d'une cellule furent ouverts. La gardienne cria quelque chose et referma bruyamment la porte sur moi. Je ne pus tout de suite m'orienter: devant moi, je voyais dans la pénombre une pièce minuscule qui semblait plongée dans un halo de lumière bleu-vert, et dans cette pièce trois femmes effrayées qui, apparemment, dormaient sur des socles de bois. Il me semblait être tombée dans le Purgatoire de Dante tel qu'il est représenté sur les vieilles illustrations de la "Divine Comédie".

«D'où venez-vous?» me demanda une des femmes en bon allemand.

«D'Italie.»

«Oh, comme c'est beau ! Vous nous apportez le monde ! Il faudra tout nous raconter.» Puis elle se leva, chercha deux couvertures et un oreiller de paille sous le socle de bois et elle étendit le tout sur le sol pour me faire une couchette. A côté, elle me montra une ouverture dans le sol qui servait de latrines; il y avait un couvercle de plastique sur le trou; au mur, un rideau de plastique roulé qui, comme elle me l'expliqua, se fermait en demi-cercle lorsqu'on employait les latrines.

«Nous devons nous lever à 5 h 30» dit-elle et elle se rendit à sa place sur le socle de bois.

Comme j'étais très fatiguée et refroidie, je voulus me coucher tout de suite. Mais je devais d'abord enlever le pyjama brun plus chaud que je portais sur le pyjama mince, car, me dirent les femmes, c'était le pyjama de JOUR avec lequel il était strictement interdit de dormir. Le pyjama mince était le pyjama de nuit avec lequel je grelottais encore plus, si bien que les femmes me donnèrent quelques-unes de leurs couvertures; et celle qui dès le début s'était occupée de moi se leva à nouveau, m'enveloppa dans les couvertures, se pencha sur moi et me dit doucement : «Vous êtes très fatiguée et vous dormirez bien. Mais si vous ne vous sentiez pas bien cette nuit, appelez-moi. Je m'appelle Slavinka. BONNE NUIT !»

«Merci Slavinka. Bonne nuit !»

Slavinka avait organisé dans notre cellule ce réveil-matin. Une employée au service extérieur, elle devait être prête à 6 heures. Vers 7 heures, elle revenait pour la distribution du petit déjeuner. Elle devait porter le chariot du repas de cellule en cellule; les rations étaient distribuées par les gardiennes. Durant ce "service", Slavinka ne devait pas nous parler, elle devait donc aussi de nous regarder.

Le petit déjeuner se composait d'un morceau de pain de son et d'une boisson somnole et indéfinissable qui était presque froi-

